

L'option facultative « arts du spectacle » en classe de 6^{ème}

Cette option est proposée spécifiquement au collège Adrienne Bolland et offre la possibilité aux élèves **volontaires** de bénéficier d'une heure supplémentaire orientée autour des arts de la scène (musique, théâtre, mise en scène...) Cette heure est ouverte facultativement à tous les futurs élèves de 6^{ème} dans la limite de 28 places.

- Les objectifs de cette option :

- Permettre à chaque élève d'explorer divers canaux de la communication, de développer sa créativité, sa curiosité.
- Revaloriser l'image de soi, à travers un investissement renforcé des pratiques artistiques.
- Comprendre et s'approprier les codes de construction d'un spectacle vivant.
- Créer un spectacle en collaboration avec des professionnels.

- L'heure supplémentaire:

- Favorise un travail plus approfondi des séquences (pratiques vocales et/ou instrumentales)
- Contribue à la formation du goût et de l'esprit critique des élèves tout en les sensibilisant à différentes formes d'expressions artistiques.
- Permet de construire un projet interdisciplinaire en lien avec le français et l'EPS.

Remarques :

- Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique musicale, seule une réelle motivation des élèves compte.
- Cette option ne pourra s'ouvrir que si les demandes sont suffisantes. En revanche, si les demandes sont trop nombreuses, une sélection s'effectuera afin de constituer un groupe hétérogène.

Mr VINUES, professeur d'éducation musicale.

Bulletin de demande d'inscription à la classe option « arts du spectacle ».

Nous souhaitons que notre enfant.....
participe à cette option.

Nous ne souhaitons pas que notre enfant
participe à cette option.

Signature :

Le professeur des écoles joindra à cette demande la copie des synthèses et appréciations pour la classe de CM2 (au cas où une sélection soit nécessaire, afin de constituer un groupe où tous les profils d'élèves seront représentés).